

Boulnois, Olivier. *Généalogie de la liberté*. Paris : Seuil, 2021.

Manon Gibot*

Spécialiste de philosophie médiévale et de métaphysique occidentale, Olivier Boulnois mène, dans sa *Généalogie de la liberté*, une enquête historique ambitieuse autour du concept de *liberté*. Si le titre de l'ouvrage s'annonce de prime abord comme une référence et un hommage à la *Généalogie de la morale* de Nietzsche et à sa méthode, O. Boulnois entend plutôt montrer la « superficialité » de la conclusion nietzschéenne. Le libre arbitre apparaît bien à un moment de l'Histoire, et de *son* histoire, comme une thèse théologique, une erreur nécessaire ayant pour vocation de punir et blâmer les hommes pour leurs actes et leurs volontés¹, mais ce diagnostic n'est pertinent qu'à partir des XII^e et XIII^e siècles. Or, faute d'un travail généalogique exhaustif, note O. Boulnois, Nietzsche n'a pu remarquer que le libre arbitre était, avant les Pères de l'Église, une thèse philosophique, et que « c'est un philosophe païen, Alexandre d'Aphrodise, qui [en] a élaboré [le] concept² ». La conséquence est majeure : c'est la théologie qui est philosophique, et non la philosophie qui est théologique.

L'un des traits fondamentaux de cet ouvrage réside dans son aspect historique et critique. Il associe également une réflexion philosophique sur la liberté à un questionnement sur la méthode philosophique, et plus précisément sur la genèse de concepts qui n'ont pas toujours paru si « évidents³ ». En effet, si la liberté apparaît comme un objet central du

* L'autrice est doctorante contractuelle à l'École Pratique des Hautes Études, Paris.

¹ Voir notamment : Friedrich Nietzsche, *Généalogie de la morale*, Première dissertation, § 13, trad. Jean Gratien, Isabelle Hildenbrand (Paris : Gallimard, Folio Essais, 1985), 44.

² Olivier Boulnois, *Généalogie de la liberté* (Paris : Seuil, 2021), 247.

³ Boulnois, 467.

questionnement philosophique, le problème qu'elle pose (peut-on agir librement si les phénomènes sont régis par des causes ? quelle place pour la liberté si tout est déterminé ?) est un artefact métaphysique dont il s'avère urgent de retracer les évolutions pour en comprendre l'essence⁴.

L'ouvrage se divise en quatre parties. Le travail liminaire de clarification des concepts, des questions et paradoxes que contient et implique la définition la plus courante de la liberté (*le pouvoir de faire ce que l'on veut*) revêt une dimension heuristique et déploie les multiples sens de la notion. En relevant les concepts mobilisés par la définition de la liberté (volonté, responsabilité, indépendance, etc.), l'auteur explicite les apories de cette dernière. Mais loin de vouloir les résoudre, O. Boulnois cherche davantage à comprendre comment elles ont émergé historiquement. De même qu'en psychanalyse, par exemple, énoncer ce que nous avons subi permet supposément de s'en libérer, et partant, d'exercer sur soi une certaine maîtrise ; de même, la démarche généalogique a pour vocation de nous faire « passer d'une histoire subie, incomprise, symptomatique, à une parole libre, qui assume son passé⁵ ».

C'est parce qu'il faut penser la liberté et sa genèse en la redécouvrant dans l'histoire que la deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à une étude du sens de l'action chez Aristote. Ce chapitre met en lumière la façon dont Aristote a analysé l'action sans jamais faire intervenir le concept de libre arbitre, et montre par-là que le problème du libre arbitre n'a pas toujours été identifié à la liberté de la volonté. L'enjeu est alors de « déchiffrer sous Aristote, à travers Aristote, en deçà d'Aristote, le phénomène authentique de la liberté⁶ ». Cela permet notamment à l'auteur de souligner l'importance du travail de traduction dans l'émergence de nos concepts et dans la compréhension des thèses qui y sont rattachées. Si le terme aristotélicien « *proairesis* » a été traduit par

⁴ O. Boulnois s'oppose ainsi aux conclusions et à la méthode d'Hannah Arendt pour définir la liberté. Selon Arendt, « un simple retour à la tradition, et spécialement à ce que nous avons coutume d'appeler la grande tradition » n'est d'aucune utilité pour comprendre ce qu'est la liberté, qui trouve son champ originel dans le domaine politique (203). Voir Hannah Arendt, « Qu'est-ce que la liberté ? », dans *La crise de la culture*, trad. Patrick Lévy (Paris : Gallimard, 1972).

⁵ Boulnois, 89.

⁶ Boulnois, 106.

« libre arbitre », « choix préférentiel », « décision », etc., il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit que d'une traduction, et que traduire revient toujours à lire le texte dans un sens qui n'était pas nécessairement celui de son auteur – d'où l'importance d'accéder aux auteurs en deçà des traductions et interprétations postérieures.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux trois changements majeurs que subit la conception de la liberté au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Elle retrace dans un premier temps l'émergence du concept de volonté chez les stoïciens en tant qu'il a partie liée avec le déterminisme ; puis sa reprise critique par Alexandre d'Aphrodise, qui défend son *indéterminité*, c'est-à-dire le fait que la volonté ne soit prédéterminée ni par une cause externe ni par des facteurs internes ; et enfin, l'élaboration augustinienne de la doctrine du libre arbitre de la volonté.

L'auteur analyse d'abord la manière dont les stoïciens ont procédé à une intériorisation et une émancipation de la liberté, tout en parvenant à la concilier au destin. Cette conciliation du déterminisme causal universel et de la responsabilité éthique singulière de chaque homme sera reprise et critiquée par Alexandre d'Aphrodise. Mais comme le souligne O. Boulnois, Alexandre d'Aphrodise, tout en restant fidèle à la pensée d'Aristote, s'insère dans une problématique neuve : celle du libre arbitre pensé par les stoïciens, et partant, il ne peut affronter ce problème qu'en des termes stoïciens. Cet aspect permet à l'auteur de rappeler une exigence méthodologique fondamentale : une thèse n'est ni première ni exempte de présupposés, elle s'enracine toujours dans un cadre donné. Par conséquent, l'historien de la philosophie ne peut se contenter de restituer ce qui a été dit, mais doit déconstruire, c'est-à-dire mettre au jour les soubassements de chaque thèse.

Après avoir démontré qu'un philosophe païen est à l'origine de l'élaboration du concept moderne du libre arbitre, l'auteur aborde les contributions de la pensée augustinienne. Il détaille le parcours qu'Augustin entreprend pour fonder l'éthique sur la volonté, qu'il associe au libre arbitre. Loin de dissimuler les évolutions et les tensions de la philosophie augustinienne, O. Boulnois se range à l'importance d'étudier une thèse dans son évolution historique, faute de quoi les interprétations que nous en tirons pourraient se contredire ou trahir le sens voulu par leur auteur. Clôturer cette troisième partie sur Augustin n'est pas anodin : en tenant une position d'*équilibriste* entre l'affirmation

de l'existence du libre arbitre et celle de Dieu, Augustin joue un rôle déterminant dans la manière dont la philosophie médiévale s'emparera du problème de la liberté, et de sa compatibilité avec Dieu, la prescience divine et la prédestination.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage s'attarde sur la période médiévale. Cependant, l'auteur ne se contente pas de montrer comment cette période a confronté l'anthropologie philosophique à la théologie chrétienne, mais il met en lumière son importance dans l'élaboration des thèses modernes sur la liberté. En redonnant au Moyen Âge sa superbe, O. Boulnois montre qu'« en étudiant le Moyen Âge, nous étudions donc la face cachée de notre histoire, le refoulé longtemps voilé par une historiographie paresseuse ; du même coup, nous étudions ce qui rend possible la modernité elle-même⁷ ».

Cette partie déploie les trois contradictions majeures auxquelles le Moyen Âge a dû faire face : la première concerne la tension entre la contingence des alternatives et la nécessité des causes (chap. 10-12) ; la deuxième porte sur la tension entre liberté humaine et causalité divine (chap. 13) ; la dernière détaille la tension entre élection du meilleur et choix indifférent (chap. 14). Cette partie revient notamment sur des événements marquants de la période médiévale, telle que la condamnation du déterminisme par l'évêque de Paris Étienne Tempier en mars 1277. Il est à noter que les commentaires des auteurs sont l'occasion pour O. Boulnois de rappeler qu'une méthode philosophique fidèle à l'Histoire est nécessaire pour aller au cœur des concepts et de leur essence. Il montre ainsi qu'un grand nombre de condamnations se réduisent à des interprétations fausses, qui procèdent souvent d'un même défaut : les censeurs sont « historiquement finis⁸ ».

Plus encore, s'il ne faut pas négliger l'histoire d'un concept, c'est parce que « les personnages de l'intrigue [de la philosophie] sont des concepts, et non des individus⁹ ». Faire de la philosophie revient alors à interroger un concept, et non un auteur en particulier – ce qui légitime la démarche globale de l'ouvrage. L'ultime chapitre, qui porte sur la liberté d'indifférence, montre l'importance et la fécondité de la période médiévale en ce qui concerne la liberté : le débat moderne autour du libre arbitre, s'il veut être conséquent, ne peut passer sous silence le fait

⁷ Boulnois, 22.

⁸ Boulnois, 320.

⁹ Boulnois, 340.

que la « liberté d'indifférence » est une expression antérieure à Descartes.

Dès lors, plus qu'une *généalogie de la liberté* au sens strict, l'ouvrage invite à dépasser une conception « paresseuse » de l'histoire de la philosophie, et partant, à réfléchir sur la pratique de la philosophie elle-même. L'une de ses grandes qualités réside notamment dans le parallèle qu'il entend établir – en filigrane – entre la pratique généalogique et la pratique psychanalytique. Dans la conclusion, la psychanalyse permet ainsi à l'auteur de souligner l'importance du travail généalogique lorsque l'on souhaite comprendre le sens profond des concepts. Il est nécessaire de « faire mémoire », c'est-à-dire d'entretenir un rapport actif au passé, car faire mémoire c'est avoir le souci de répéter « tout en prenant conscience de la répétition, et donc d'élaborer le souvenir, de donner de l'espace à ce passé, de créer une distance libératrice¹⁰ ». Le concept de liberté a une histoire qui prend racine dans les analyses de la métaphysique antique et médiévale, avant de fonder les théories de la philosophie moderne. Occulter cette histoire, c'est prendre le risque d'une lecture monotone, univoque et tronquée de la philosophie.

Bibliographie

- Arendt, Hannah. « Qu'est-ce que la liberté ? ». Dans *La crise de la culture*, traduit par Patrick Lévy. Paris : Gallimard, 1972.
- Boulnois, Olivier. *Généalogie de la liberté*. Paris : Seuil, 2021.
- Nietzsche, Friedrich. *Généalogie de la morale*. Traduit par Jean Gratien et Isabelle Hildenbrand. Paris : Gallimard, Folio Essais, 1985.

¹⁰ Boulnois, 467.